



Recensement de la population en Guyane 252 338 habitants au 1^{er} janvier 2014

Au 1^{er} janvier 2014, 252 338 habitants résident en Guyane. La population guyanaise compte près de 27 870 personnes de plus qu'en 2009, soit un rythme annuel moyen de + 2,4 %. La Guyane demeure la région française la plus dynamique en termes de croissance démographique. Le solde migratoire étant nul, l'excédent des naissances sur les décès explique entièrement l'accroissement de la population. Entre 2009 et 2014, la croissance de la population est essentiellement portée par les communes du Maroni. La population de Cayenne diminue de 0,4 % par an et celle de Kourou augmente légèrement de 0,3 % par an.

Annick Couillaud

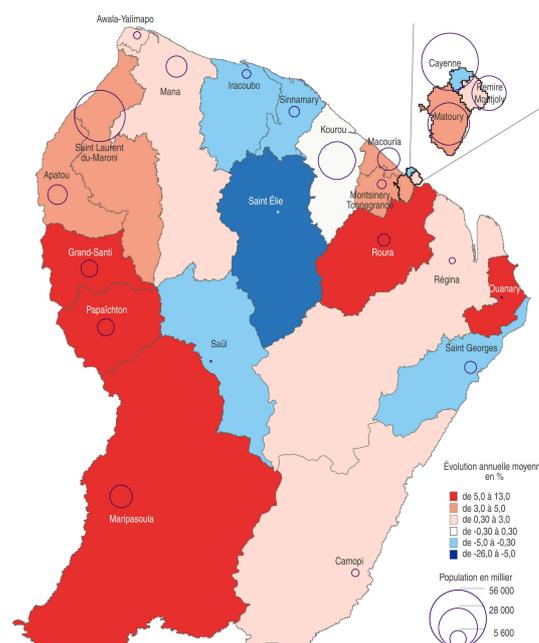
En 2014, la Guyane compte 252 338 habitants. Depuis 2009, la collectivité territoriale (*cf. encadré*) a gagné près de 27 870 habitants, soit une progression moyenne de 2,4 % par an. La population diminue de 0,1 % par an en Guadeloupe et de 0,6 % en Martinique. En revanche, elle augmente de 0,6 % par an en moyenne à La Réunion.

Même si la Guyane demeure la région française la plus dynamique en termes de croissance démographique, le rythme ralentit nettement. Entre 1999 et 2009, la population augmentait chaque année de 3,6 %. Entre 2009 et 2014, l'accroissement démographique de la Guyane est intégralement dû au solde naturel (différence entre naissances et décès) positif qui s'établit à 2,4 % en moyenne par an. Le solde apparent des entrées-sorties du territoire (le solde migratoire) est quant à lui nul. Autrement dit les entrées sur le territoire guyanais depuis le reste du monde sont compensées par les sorties du territoire guyanais vers le reste du monde.

Au 1^{er} janvier 2014, la France hexagonale compte 64 027 784 habitants. En y ajoutant les départements d'Outre-mer, la population française atteint un total de 65 906 986 habitants. La population de la France a augmenté de 1,6 million d'habitants en cinq ans, soit + 320 500 personnes par an. La France occupe la deuxième place en Europe par sa population, derrière l'Allemagne (80,8 millions) et devant le Royaume-Uni (64,3 millions).

1 La Communauté de Communes des Savanes perd des habitants

Évolution de la population entre 2009 et 2014 (en %)



Source : Recensements de la population – Exploitations principales.

Les communes du Maroni soutiennent la croissance démographique

La croissance de la population masque de grandes disparités au sein de la région. Le dynamisme démographique est essentiellement porté par les communes de l'ouest guyanais. La commune la plus importante, Saint-Laurent-du-Maroni, compte 44 169 habitants. Elle est suivie de Maripasoula (10 984) et Mana (9 916). Entre 2009 et 2014, la population de la **Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais (CCOG)** a crû de 24,7 %, soit à un rythme très soutenu de 4,5 % en moyenne annuelle et gagné 17 394 habitants. Le poids de la CCOG dans la population guyanaise est de plus en plus important (31,4 % en 2009, 34,8 % en 2014).

La **Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL)** concentre 126 761 habitants, en hausse de 9,2 % par rapport à 2009. Sur cinq ans cette hausse correspond à un rythme de croissance annuel de 1,8 %. Avec 55 817 habitants, la commune de Cayenne est la seule de cette intercommunalité à perdre des habitants (-2,2 %), au profit des communes limitrophes de Rémire-Montjoly, Macouria et Matoury. La CACL regroupe encore la moitié de la population même si son poids diminue passant de 51,7 % en 2009 à 50,2 % en 2014.

La **Communauté de Communes de l'Est Guyanais (CEG)** compte 6 826 habitants, soit 2,5 % de plus qu'en 2009, mais son poids dans la population guyanaise est encore très faible. Seule 2,7 % de la population y vit, en légère baisse par rapport à 2009 (3,0 %). Entre 2009 et 2014, cette hausse correspond à un rythme de croissance annuel moyen de 0,5 %. Avec 3 960 habitants, Saint-Georges, la ville principale perd 0,8 % par an de sa population.

La Communauté de Communes des Savanes perd des habitants

La **Communauté de Communes des Savanes (CCS)** compte 30 902 habitants. La plus grande commune de cette intercommunalité, Kourou, en rassemble 25 868 en 2014. Entre 2009 et 2014, la CCS est la seule à afficher un taux de croissance de population en baisse sur la période (-0,2 % par an), légèrement moins qu'entre 2008-2013 ou elle affichait un taux de -0,4 %. Kourou est la seule commune de la CCS à gagner des habitants entre 2009 et 2014. Toutes les autres communes ont une population en baisse, notamment Saint-Elie, du fait des fluctuations de l'activité minière.

La loi du 27 juillet 2011 relative aux collectivités territoriales de Guyane et de Martinique crée les deux nouvelles collectivités et leurs institutions : l'Assemblée de Guyane et l'Assemblée de Martinique. La référence au département, au département d'outre-mer, à la région ou à la région d'outre-mer est remplacée par la référence à la collectivité territoriale de Martinique et à la collectivité territoriale de Guyane.

Le recensement en ligne, c'est simple, sûr et rapide. Le 19 janvier 2017 débutera le recensement annuel de la population. Le recensement de la population évolue en offrant désormais aux habitants la possibilité de répondre par internet. Une notice d'informations (avec codes d'accès) décrit la procédure. Les questionnaires électroniques sont accessibles sur le site www.le-recensement-et-moi.fr. La confidentialité des informations recueillies est garantie par l'Insee selon des procédures approuvées par la CNIL.

Service territorial de Guyane
23 ter Avenue Pasteur
CS 36017
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :
Didier BLAIZEAU

Rédacteur en chef :
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :
Typhenn LADIRE

ISSN : 2416-8254
© Insee 2016

2 Le poids de l'Ouest guyanais augmente

Population municipale et taux d'accroissement annuel 2009-2014

	Populations municipales au 1 ^{er} janvier 2014	Populations municipales au 1 ^{er} janvier 2009	Évolution 2009-2014	Taux d'évolution annuel moyen 2009-2014 (en %)
Guyane	252 338	224 469	12,4	2,4
CA du Centre Littoral	126 761	116 124	9,2	1,8
Cayenne	55 817	57 047	-2,2	-0,4
Macouria	11 209	9 096	23,2	4,3
Matoury	31 934	26 383	21,0	3,9
Montsinéry-Tonnegrande	2 477	2 131	16,2	3,1
Rémire-Montjoly	21 787	18 873	15,4	2,9
Roura	3 537	2 594	36,4	6,4
CC des Savanes	30 902	31 232	-1,1	-0,2
Iracoubo	1 931	2 008	-3,8	-0,8
Kourou	25 868	25 514	1,4	0,3
Saint-Elie	119	514	-76,8	-25,4
Sinnamary	2 984	3 196	-6,6	-1,4
CC de l'Est Guyanais	6 826	6 658	2,5	0,5
Camopi	1 751	1 605	9,1	1,8
Ouanary	147	82	79,3	12,4
Régina	968	842	15,0	2,8
Saint-Georges	3 960	4 129	-4,1	-0,8
CC de l'Ouest Guyanais	87 849	70 455	24,7	4,5
Apatou	8 040	6 581	22,2	4,1
Awala-Yalimapo	1 364	1 306	4,4	0,9
Grand-Santi	6 656	4 519	47,3	8,1
Mana	9 916	8 823	12,4	2,4
Maripasoula	10 984	7 568	45,1	7,7
Papaïchton	6 572	3 976	65,3	10,6
Saint-Laurent-du-Maroni	44 169	37 524	17,7	3,3
Saül	148	158	-6,3	-1,3

Source : Recensements de la population 2009 et 2014 - Exploitations principales.

Définitions

Populations légales

Le terme générique de « populations légales » regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part et sa population totale qui est la somme des deux précédentes. Les populations légales sont définies par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population. Désormais, elles sont actualisées et authentifiées par un décret chaque année. Environ 350 textes législatifs ou réglementaires font référence à ces populations.

Population municipale

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret) sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

La population municipale d'un ensemble de communes est égale à la somme des populations municipales des communes qui le composent. La population municipale est celle qui est utilisée à des fins statistiques ; la population totale est la plus souvent utilisée pour l'application de dispositions législatives ou réglementaires.

Pour en savoir plus :

- Recensement de la population - « 400 187 habitants en Guadeloupe au 1^{er} janvier 2014 », Insee Flash Guadeloupe n°56, janvier 2017.
- Recensement de la population - « 383 910 habitants en Martinique au 1^{er} janvier 2014 », Insee Flash Martinique n°56, janvier 2017.

